

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire
Secrétariat général

Arrêté portant nomination au
Comité national du réseau d'information sur la durabilité des exploitations agricoles

La ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire,

Vu le décret du 30 juin 2008 modifié fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'agriculture, de l'alimentation, de l'agroalimentaire et de la forêt ;

Vu l'article D613-4 du Code rural et de la pêche maritime,

Arrête

Art. 1^{er} – Sont désignés membres du comité national du réseau d'information sur la durabilité des exploitations agricoles :

En qualité de représentants du ministère en charge de l'agriculture,

- la secrétaire générale ou son représentant
- le directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises ou son représentant
- le chef du service des affaires financières, sociales et logistiques ou son représentant.

En qualité de représentant de Chambres d'agriculture France,

- le directeur général ou son représentant.

En qualité de personnalités qualifiées pour un mandat de trois ans renouvelable,

- Monsieur Leonid EVSTRATOV, statisticien à la Direction agriculture et agroalimentaire - Crédit Agricole SA
- Madame Pascale POLLET, statisticienne, spécialiste de la statistique agricole, ancienne cadre du ministère chargé de l'agriculture et de l'Insee

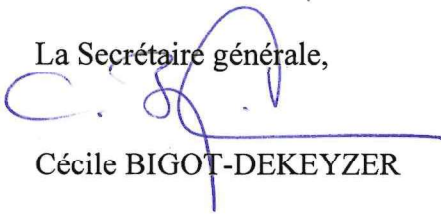
Art. 2 – La secrétaire générale du ministère ou son représentant assure la présidence du comité. Elle fixe les règles de son fonctionnement, la périodicité de ses réunions et l'audition éventuelle d'experts.

Art. 3 – Le Service de la statistique et de la prospective du ministère en charge de l'agriculture prépare les travaux du comité et en instruit les décisions. Il anime par ailleurs un groupement de valorisation des données recueillies dans le cadre du RIDEA.

Art. 4 – La secrétaire générale du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le - 4 SEP. 2026

La Secrétaire générale,


Cécile BIGOT-DEKEYZER